

## ELABORATION ET LA GESTION DU DUERP DANS LES ATELIERS DE CARROSSERIE

Public	Prérequis	Durée	Prix
<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Dirigeant</li><li>◆ Gérant</li><li>◆ Responsable activité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Avoir des notions de base sur le document unique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ <b>Durée totale : 14 H</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ <b>Coût : 700 € HT</b></li></ul>

### Présentation

Ce programme de formation sur l'élaboration et la gestion du DUERP dans les ateliers de carrosserie est un document obligatoire en France pour toutes les entreprises, quel que soit leur effectif. Il est important que la formation sur le DUERP soit adaptée à l'entreprise, à ses activités spécifiques et à ses risques particuliers. Elle doit également être régulièrement actualisée pour tenir compte des évolutions légales, technologiques et organisationnelles.

### Principaux contenus

- ◆ Module 1 : Introduction au DUERP et sensibilisation
- ◆ Module 2 : Identification et évaluation des risques
- ◆ Module 3 : Mesures de prévention et de protection
- ◆ Module 4 : Mise en œuvre, suivi et retour d'expérience

### Modalités et délai d'accès à la formation

- ◆ Présentiel/intra entreprise
- ◆ Possibilité de valider un bloc de compétence
- ◆ Tout au long de l'année, l'accès à la formation se fait sur demande

### Après la formation

Le personnel de l'atelier de carrosserie est sensibilisé et formé à la gestion efficace des risques professionnels, en mettant l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

### Documents administratifs remis

- ◆ Certificat de réalisation
- ◆ Contenu de formation
  - ◆ Règlement intérieur
- ◆ Livret d'accueil stagiaire
- ◆ Programme de formation détaillé

### **Objectifs généraux**

- ◆ Identification des Risques
- ◆ Évaluation des Risques
- ◆ Mesures de Prévention et de Protection
- ◆ Mise en Œuvre et Suivi

### **Les plus de la formation**

- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Une formation active et inter active avec des mises en situation sur cas concret.
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée.

### **Mode d'évaluation des acquis**

- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- ◆ Evaluation continue clôturée par des cas concrets.
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.
- ◆ Suivi régulier par un plan d'action

### **Validation**

- ◆ Savoir gérer le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) dans les ateliers de carrosserie

### **Accompagnement**

- ◆ Le stagiaire se forme sur son lieu d'activité
- ◆ En début de formation, le formateur EFPAC évalue ses besoins et lui crée un parcours individualisé en lui fixant des objectifs de formation et d'entraînement.
- ◆ Notre formateur accompagne le stagiaire de façon personnalisée afin d'appréhender les connaissances, de valider les prérequis, de mesurer les compétences et d'étalonner la formation. Les échanges sont permanents avec le formateur.
- ◆ Le formateur accompagne également le/les stagiaires dans leurs travaux pratiques et dans la réalisation de leurs supports.
- ◆ En fin de formation, le formateur valide l'ensemble des travaux, établit le bilan et transmet les résultats de la formation au travers d'un bilan personnalisé accompagné de l'attestation de formation.

<b>OBJECTIF</b>	<b>DUREE</b>
<b><u>MODULE 1 – Introduction au DUERP et Sensibilisation</u></b>	3 heures
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Objectifs de la formation</li> <li>◆ Réglementation en matière de santé et sécurité au travail</li> <li>◆ Importance du DUERP dans un atelier de carrosserie</li> <li>◆ Responsabilités des employeurs et des employés</li> <li>◆ Communication interne et externe sur les risques</li> <li>◆ Sensibilisation des employés</li> </ul>	<b>MOYENS</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Supports de cours</li> <li>◆ Actions à mener (Plan d'action)</li> <li>◆ Intervention formateur sur place</li> </ul>

<b>OBJECTIF</b>	<b>DUREE</b>
<b><u>MODULE 2 – Identification et Évaluation des Risques</u></b>	4 heures
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Principes de base de l'évaluation des risques</li> <li>◆ Visite de l'atelier pour identifier les risques spécifiques à la carrosserie</li> <li>◆ Outils et méthodes d'identification des dangers</li> <li>◆ Analyse des risques identifiés</li> <li>◆ Gravité, probabilité, et criticité des risques</li> </ul>	<b>MOYENS</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Supports de cours</li> <li>◆ Actions à mener (Plan d'action)</li> <li>◆ Intervention formateur sur place</li> </ul>

<b>OBJECTIF</b>	<b>DUREE</b>
<b><u>MODULE 3 – Mesures de Prévention et de Protection</u></b>	4 heures
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Sélection des mesures de prévention adaptées</li> <li>◆ Équipement de protection individuelle (EPI)</li> <li>◆ Procédures de sécurité</li> <li>◆ Mise en place d'un plan d'action pour réduire les risques</li> <li>◆ Simulation d'évaluation des risques (exercices pratiques)</li> </ul>	<b>MOYENS</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Supports de cours</li> <li>◆ Actions à mener (Plan d'action)</li> <li>◆ Intervention formateur sur place</li> </ul>

<b>OBJECTIF</b>	<b>DUREE</b>
<b>MODULE 4 – Mise en Œuvre, Suivi et Retours d'Expérience</b>	3 heures
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Intégration des mesures de prévention dans les processus de travail</li> <li>◆ Formation continue</li> <li>◆ Mise à jour régulière du DUERP</li> <li>◆ Mécanismes de suivi et d'amélioration continue</li> <li>◆ Analyse de cas concrets liés à la carrosserie</li> <li>◆ Retours d'expérience et discussions</li> </ul>	<b>MOYENS</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Supports de cours</li> <li>◆ Actions à mener (Plan d'action)</li> <li>◆ Intervention formateur sur place</li> </ul>

<b>Les exercices</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'inclusion d'exercices pratiques et de scénarios réalistes peut renforcer la compréhension et la préparation des employés à faire face à des situations de risque.</li> </ul>